



## Communiqué de presse

Vendredi 28 février 2014

### L'ICANN a signé le contrat de registre Les premiers sites en .bzh seront accessibles fin juin

La Région Bretagne, l'association www.bzh et l'Afnic se félicitent de la signature du contrat de registre .bzh par l'ICANN, ce vendredi. La conclusion de ce contrat constitue l'avant-dernière étape pour l'extension internet .bzh avant son arrivée sur la toile.

**David Lesvenan**, président de l'association www.bzh, porteuse du projet : *“la signature de ce contrat est un moment fort en émotion pour tous les membres de l'association qui œuvrent depuis des années à l'arrivée du .bzh. Nous sommes impatients de proposer aux acteurs régionaux, aux Bretons et aux Bretonnes, la possibilité d'afficher leur site internet ou leur adresse email aux couleurs de la Bretagne. Pour informer au mieux les entreprises et particuliers souhaitant enregistrer un .bzh, nous allons proposer, dans les prochaines semaines, des réunions sur l'ensemble du territoire breton ainsi qu'à destination des Bretons-nes de la diaspora.”*

**Mathieu Weill**, directeur général de l'Afnic, office d'enregistrement du .fr et opérateur technique du .bzh : *“le .bzh fait partie des pionniers des nouvelles extensions françaises, il était donc naturel qu'il soit un des premiers à signer le contrat avec l'ICANN. Nous sommes fiers d'accompagner le projet .bzh en mettant à sa disposition le savoir-faire de l'Afnic. Avec le .bzh, ce sont de nouvelles opportunités qui s'ouvrent à la communauté Internet et aux amoureux de la Bretagne.”*

#### Priorité cet été aux titulaires de marque, puis ouverture en octobre

A la suite de cette signature, des tests techniques sont programmés pour valider la capacité de la plateforme technique du .bzh, conçue par l'Afnic, à s'insérer dans la racine mondiale de l'internet. A l'issue de ces tests, après un délai réglementé de 4 mois entre la signature du contrat et l'activation des adresses .bzh, les premiers sites en .bzh seront accessibles sur la toile fin juin.

Suivra une phase d'enregistrement prioritaire aux titulaires de marques (entreprises et associations), conformément aux dispositions mises en place pour les nouvelles extensions internet, avant une ouverture, en octobre, sur la base du « premier arrivé, premier servi ».

**Pierrick Massiot**, président du Conseil régional de Bretagne : *“ je me réjouis de l'arrivée prochaine de cette extension qui va marquer notre identité numérique de manière positive. C'est aussi un formidable outil pour affirmer la place de la Bretagne et de ses acteurs sur internet. Soutien de toujours, la Région Bretagne basculera dès que possible son site principal en .bzh, en même temps que d'autres partenaires qui ont déjà fait part de leur intérêt pour s'associer au lancement de l'extension”.*

**Contacts presse** : Région Bretagne – **Odile BRULEY** ☎ 02.99.27.13.55 ou [presse@region-bretagne.fr](mailto:presse@region-bretagne.fr)  
Association www.bzh - **Laurence LE GOFF** ☎ 02.98.59.93.26 ou [presse@pointbzh.com](mailto:presse@pointbzh.com)  
Afnic – **Stéphanie PASQUET** ☎ 01.39.30.83.23 ou [stephanie.pasquet@afnic.fr](mailto:stephanie.pasquet@afnic.fr)